

ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
05/12/2024

1. 09:00 – Avis **-EL-**
18908 - Demande de B @ 1 SPORTS & LEISURE (BELGIUM) B @ 1 SPORTS & LEISURE (BELGIUM)
pour créer, sur un ancien complexe sportif, 4 lots pour immeuble à appartements et 3 autres lots (1 lot technique et 2 lots à vocation paysagère) et créer une voirie de communication privée, Tenreuken 4 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 18/10/2024 au 18/11/2024 pour les motifs suivants :

- Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions
- Dérogation à l'art.8 du titre I du RRU (hauteur - constructions isolées)
- Dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation d'une construction mitoyenne §1 alignement §2 mitoyenneté)
Rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours
- Dérogation à l'art.10 du titre I du RRU (éléments en saillie sur la façade - balcons, terrasses et oriels)
- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- Application de la prescription générale 0.5. du PRAS (projets de construction ou de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m²)
- Application de la prescription particulière 25.1. du PRAS (actes et travaux ayant pour objet la création ou la modification de l'aménagement des voiries et itinéraires des transports en commun)
- Dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Zone de recul et zone latérale non-aedificandi - Clôtures et avant-corps)
- Application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- Application de l'art. 153 §2.al 2-3 du COBAT (dérogation à un règlement communal d'urbanisme ou à un règlement des bâtisses)
2 : article 16 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- Application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

-
2. 11:00 – Avis -JT-
18967 - Demande de Monsieur et Madame Marie-Céline - Jules Lefebvre - Dupont pour rénover et transformer une maison unifamiliale, Avenue des Héros 12 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 07/11/2024 au 21/11/2024 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation d'une construction mitoyenne §1 alignement §2 mitoyenneté)
- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)

-
3. 14:00 – Avis -JT-
18953 - Demande de Monsieur Mathieu Géronchal pour construire une extension, aménager une terrasse en façade arrière et créer deux lucarnes en toiture d'une maison unifamiliale, Avenue François-Bernard Verboven 7.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 07/11/2024 au 21/11/2024 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)

-
4. 14:35 – Avis -DT-
18930 - Demande de Monsieur Joachim Janssens de Varebeke pour agrandir le 2ème étage, isoler la toiture, modifier la façade d'une maison unifamiliale (châssis, revêtement), Avenue Charles Schaller 16 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 07/11/2024 au 21/11/2024 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

5. 15:05 – Avis **-ADV-**
18931 - Demande de Monsieur et Madame Xavier - Valérie Kervyn de Lettenhove Staes -Jaspers
pour Transformer et construire une extension dans une maison unifamiliale, Rue de la Vignette 26 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 07/11/2024 au 21/11/2024 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Dérogation à l'article 7 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Épaisseur des murs pignons)

-
6. 15:30 – Avis **-JT-**
18778 - Demande de Madame Anaïs Verleye
pour construire une habitation unifamiliale à l'angle de l'Avenue des Traquets et de l'Avenue des linottes, Avenue des Traquets .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 07/11/2024 au 21/11/2024 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- Dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation d'une construction mitoyenne §1 alignement §2 mitoyenneté)

-
7. 16:10 – Avis **-EL-**
18857 - Demande de Monsieur et Madame Pierre - Suzel FRANS - DELREE
pour construire une extension dans une maison unifamiliale, Rue Pierre Géruzet 3 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 13/11/2024 au 27/11/2024 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne)
- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Application de l'art. 155 §2 du COBAT (dérogation à un permis de lotir)
